

Devenir animateur loisir sportif option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression en 6 mois !

Encadrer contre rémunération dans des salles de sports, des associations ou des collectivités, en tant que salarié ou indépendant.

Le CQP ALS est un **diplôme de la branche professionnelle du sport**, permettant d'obtenir une reconnaissance institutionnelle et d'une qualification professionnelle permettant d'exercer contre rémunération.

PROGRAMME DE LA *formation*

Formation en alternance :

- **156 heures de formation** hors certifications réparties en 3 blocs de compétences.
- **80 heures minimum en situation professionnelle** dans une structure de stage (association, salle de remise en forme, MJC, collectivités...)
 - Bloc 1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisirs sportifs
 - Bloc 2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement des APS
 - Bloc 3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des APS
- Les modules de formation se déroulent sur les week-ends.
- Formation en externat (ni hébergement ou restauration).
- Formation mixte (présentiel et distanciel).

Information

Depuis 2022, **la formation s'est enrichie** avec des cours sur la communication, la prévention des violences dans le sport ou encore la planification annuelle.



En 2024, **nous avons formé 186 stagiaires** au CQP ALS option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression.

✓ ACTIVITÉS DE L'OPTION AGEE

4 familles d'activité que compte la formation CQP ALS AGEE :

- Les techniques cardio
- Les techniques douces
- Le renforcement musculaire
- Les techniques d'expression

✓ TARIFS DE LA FORMATION

- Tarif financement individuel : **2353€**
- Tarif financement avec CPF ou avec prise en charge : **2747 €**
 - + Frais de candidature : **80 € (non remboursables)**

✓ CONDITION D'ACCÈS & PRÉREQUIS

- Dossier de candidature complet
- Structure d'alternance avec un.e tuteur.ise
- Validation du test technique préalable à l'entrée en formation
- Validation du financement
- Positionnement réalisé et accepté
- Être âgé de 16 ans révolus à l'entrée en formation
- Être âgé de 18 ans à la date des certifications
- Être titulaire du diplôme PSC (ou équivalent : AFPS, BNS, SST...)



CONTACT & INSCRIPTIONS

Sandra Chaigneau

sandra.chaigneau@forma-institut.fr

06.03.11.14.00



✓ TABLEAU DE L'ORGANISATION DE LA FORMATION PAR BLOC

BLOCS	MODULES	PROPORTION EN H
BLOC 1	• Identification des caractéristiques et des besoins des pratiquants • Anatomie / physiologie • Construction d'une séance ou d'un cycle de séances • Règlementation • Activités et techniques AGEE	• 11h • 10h • 10h • 4h • 77h
BLOC 2	• Comprendre le fonctionnement de sa structure • Planifier et rendre compte de ses activités • Communiquer avec le public • Prévention des violences et des discriminations	• 21h
BLOC 3	• L'environnement professionnel de l'animateur de loisir sportif • Droit du travail • Piloter son parcours professionnel	• 21h

